

## RÉUNION DES BIBLIOTHÉCAIRES DU SUD-EST

C'est à Annecy, les 12 et 13 juin 1965, sous la présidence de M. Laurent, qu'ont eu lieu, cette année, les journées d'études des bibliothécaires du Sud-Est, groupant des collègues d'Aix-en-Provence, Annecy, Arles, Avignon, Chambéry, Grenoble, Le Puy, Lyon, Marseille et Saint-Etienne.

Au cours des séances de travail, il fut décidé de publier désormais un bulletin ronéotypé annuel de liaison, et d'organiser des réunions communes aux bibliothécaires et aux conservateurs de musées du Sud-Est. M. Vaillant donna ensuite le résultat de deux enquêtes faites sur la situation du personnel communal des bibliothèques municipales. Tenant compte de ce résultat, il « propose la formation d'un comité restreint de bibliothécaires municipaux du cadre communal et du cadre d'Etat en liaison avec l'Association des bibliothécaires du Sud-Est, pour procéder à un rôle d'information sur les bibliothèques auprès des différentes associations locales et pour enquêter largement auprès d'un grand nombre de bibliothèques municipales françaises afin de savoir s'il y a un désir général de classement des bibliothèques municipales, en tenant compte non seulement du fonds de livres, mais aussi de la population de la ville, et d'intervenir ensuite si l'enquête est favorable auprès de la Direction des Bibliothèques... Il est précisé d'autre part que le rôle d'information devra consister surtout en visites organisées de bibliothèques ».

M. Laurent retraça ensuite l'histoire de la bibliothèque d'Annecy et en exposa le fonctionnement actuel.

Le deuxième jour, furent étudiés les problèmes du rôle et de la formation du sous-bibliothécaire. Un rapport rédigé par M. Thoumieux, à la suite d'une enquête, avait été communiqué préalablement ; il servit de base à une discussion. A la demande de M. Rocher, les assistants présentèrent leurs observations. On constata que le rôle des sous-bibliothécaires variait avec le type et l'importance des bibliothèques. Puis furent exposées par M. Rocher, les conditions dans lesquelles l'enseignement était donné, à Lyon, aux candidats au concours de sous-bibliothécaire et au Certificat d'aptitude. M. Vaillant émit le vœu que des cours par correspondance soient établis pour les employés de bibliothèque.

A l'issue de cette réunion, les assistants furent reçus à l'Hôtel de Ville et purent visiter ensuite la remarquable exposition organisée par M. Laurent et consacrée aux sculptures religieuses en Savoie.